

Panorama politique après les révoltes arabes

En Égypte, les partis islamistes sont forts et unis, les laïcs faibles et fragmentés. En Tunisie, aucun parti ne prédomine. Cette différence a marqué l'évolution des deux transitions.

Marina Ottaway

Lors des élections de l'an 2000 à l'Assemblée populaire d'Égypte, le Parti national démocratique (PND) au gouvernement obtint des résultats désastreux, avec seulement 175 sièges sur 444, malgré tous les avantages qu'impliquait sa situation et toutes les manipulations. Mais lorsque le Parlement fut constitué, le PND contrôlait 388 sièges, puisque 263 députés dits indépendants, auraient rejoint le parti du gouvernement. Les Frères musulmans, illégaux à l'époque, mais qui, lors des élections transparentes qui ont eu lieu après l'expulsion de Moubarak ont obtenu plus de 50 % des sièges, s'arrangèrent pour s'assurer 17 sièges détenus par leurs candidats présentés comme indépendants. Le reste des partis légaux laïcs, mis à part le PND, obtinrent moins de 10 % des voix.

Ces élections résument un problème qui éloigne la perspective d'une transition démocratique rapide en Égypte et, en général, au Proche-Orient. La plupart des pays arabes ne présente pas une variété de partis politiques viables et compétitifs. Beaucoup les interdisent tout simplement. Ailleurs, les partis de gouvernement dominent la scène politique à travers un mélange de patronage et de coaction, comme en Égypte jusqu'en 2011. Les partis islamistes s'arrangent pour survivre à la répression grâce à l'engagement idéologique et à la discipline de leurs membres, qui continuent à opérer clandestinement ou depuis leur terre d'exil s'ils ne peuvent pas faire autrement. Les partis laïcs de l'opposition se fragmentent et coulent, incapables d'attirer un large électorat. La seule exception digne d'être mentionnée est le Maroc, où même sous ses jours les plus autoritaires, la monarchie n'a jamais ressenti le besoin de dépendre d'un parti et n'a jamais démantelé les organisations politiques qui furent formées pour résister à la présence française. Par conséquent, la libéralisation des élections au Maroc a créé un contexte politique compétitif. Ailleurs, la transition démocratique va requérir une réorganisation significative des forces politiques, avec le démantèlement des partis au pouvoir et la consolidation des partis laïcs très fragmentés en un nombre inférieur d'organisations viables. Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, les partis islamistes jouiront d'un important avantage électoral, et ceci amène ses rivaux à regarder au-delà des urnes, vers l'action de rue ou même militaire, pour restaurer l'équilibre de pouvoir.

Cette difficulté pour démanteler les partis de gouvernement et organiser de nouveaux partis est aujourd'hui plus évidente en Tunisie et en Égypte, deux pays qui ont tenté de développer des systèmes politiques démocratiques, après les soulèvements de 2011. Beaucoup de membres des vieux partis de gouvernement, officiellement dissous, occupent encore des postes d'influence et ils regroupent sous des noms différents. En Égypte, l'absence d'un système de partis compétitifs a conduit finalement au coup d'État militaire de juillet 2013 : les partis laïcs ont souffert une importante défaite lors des élections parlementaires de 2011-2012 et, au vu du manque de confiance en leur capacité à remporter les suivantes élections, ils ont eu recours aux manifestations et à l'armée. La Tunisie, avec une variété d'organisations politiques plus équilibrée, a réussi jusqu'ici à canaliser la concurrence pour arriver au pouvoir à travers un système politique légal et de nouvelles institutions.

Des partis de gouvernement aux nouvelles formations politiques

Les partis de gouvernement disparaissent toujours lors des transitions politiques. Les partis communistes furent dissous en Europe de l'Est et dans l'ancienne Union soviétique, de même que les partis nazi et fasciste en Allemagne et en Italie après la Seconde Guerre mondiale, le parti Baas en Irak après l'invasion des États-Unis et dans beaucoup d'autres pays qui ont vécu une transition après un régime totalitaire. Il est facile de dissoudre ces partis formellement, car ils représentent des symboles de l'ancien régime et leurs anciens membres et partisans veulent prendre leurs distances vis-à-vis de ces organisations qui sont devenues une charge. Le PND d'Égypte et le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) de Tunisie ont été dissous peu après l'expulsion des deux présidents sans rencontrer beaucoup d'opposition, mais il ne s'agissait que d'un début. Comme tous les partis de gouvernement, ces deux organisations comptaient parmi leurs rangs des gens expérimentés et avec des ambitions politiques, des éminences locales et des entrepre-

neurs qui avaient découvert que les bonnes relations avec le gouvernement étaient un actif crucial. À moins d'effectuer une purge, ces individus tendent à continuer d'être actifs sur la scène politique. Ainsi donc, le véritable problème après la dissolution d'un parti de gouvernement, est de savoir ce qui se passe avec ceux qui tiraient les ficelles dans le système précédent, comment ils se réorganisent pour continuer à influencer la scène politique et quel est leur degré de succès au moment de former de nouvelles organisations politiques. En Égypte, le processus a été extrêmement difficile et il a finalement abouti, au bout de deux ans, à la restauration *de facto* de l'ancien régime sous la tutelle militaire. En Tunisie, le changement a été plus fluide, mais le résultat est toujours incertain au moment de la rédaction de ces lignes.

Égypte

Le PND a été dissous en avril 2011 obéissant à un ordre judiciaire, et ses biens ont été saisis par l'État. Suite à cela, une bataille a été livrée au sujet des droits de ses anciens membres à se présenter aux élections. Ce droit leur fut refusé en novembre 2011 suite à une décision d'un tribunal inférieur, mais il fut immédiatement restauré par la Cour suprême constitutionnelle d'Égypte. Par conséquent, beaucoup d'anciens membres du PND se sont présentés aux élections législatives de 2011-2012, en tant qu'indépendants ou en tant que candidats d'anciens et de nouveaux partis politiques laïcs. Le plus ancien parti libéral d'Égypte, le Wafd, s'est montré spécialement hospitalier avec eux.

On ne sait pas exactement combien d'anciens membres du PND ont été élus au Parlement, bien qu'ils n'aient probablement pas été nombreux, puisque les candidats laïcs, en général, ont obtenu de mauvais résultats aux élections. Cependant, la participation suivie dans la politique d'individus que l'on considérerait comme faisant partie de l'ancien régime, péjorativement surnommés *feloul*, ou « restes », a provoqué de nouvelles tentatives pour les déclarer inéligibles. Le Parlement à majorité islamiste rédigea une Loi d'exclusion politique, mais la Cour suprême, elle-même héritée de l'ancien régime, l'a rapidement déclarée inconstitutionnelle. Le droit des *feloul* de se présenter à des fonctions publiques a été ratifié à nouveau par la Cour administrative, en septembre 2012.

Ahmed Shafik a pu se présenter en tant que candidat aux élections présidentielles de juin 2012, grâce à la décision de la Cour suprême. Il a été ministre de l'Aviation Civile pendant neuf ans sous Moubarak, et celui-ci le nomma premier ministre dans une tentative désespérée de sauver le régime après le début des soulèvements en 2011. Morsi a remporté ces élections face à Shafik de justesse.

La Cour suprême a aussi dissous le Parlement après avoir déclaré inconstitutionnelle la loi électorale. Il s'agissait clairement d'une décision politique dissimulée derrière une faible façade de légalité. Essentiellement, un tribunal dominé par des individus qui avaient occupé des

fonctions publiques sous l'ancien régime a annulé la victoire des partis islamistes aux élections. En théorie, ceci donnait aux partis laïcs une chance en or pour leur retour politique lors des nouvelles élections qui, jusqu'au coup d'État, devaient avoir lieu avant la fin 2013. Malheureusement pour eux, les efforts pour réorganiser le spectre laïc ont été lents et n'ont conduit nulle part. Par conséquent, rien de moins sûr qu'une victoire des partis laïcs malgré l'hostilité vis-à-vis des Frères musulmans provoquée par leur style despotique de gouverner.

Les partis laïcs sont tout autant fragmentés et désorganisés, et ils n'ont pas fait preuve d'une volonté de consacrer du temps et des efforts à l'humble tâche de s'attirer la sympathie de possibles électeurs. Ils n'ont développé aucun message qui puisse attirer les Égyptiens du commun au lieu des intellectuels de la classe dominante. Les partis islamistes sont très disciplinés et ils sont mus par l'idéologie, tandis que la plupart des partis laïcs semblent motivés avant tout par l'ambition personnelle de leurs leaders, ce qui augmente encore plus la tendance à la fragmentation.

Conscients de la faiblesse de leur position, les partis laïcs ont tenté de former des coalitions, mais pendant des mois, celles-ci étaient rompues aussitôt après l'annonce de leur formation lors d'une conférence de presse. Lorsque les Frères musulmans ont réussi à approuver une nouvelle Constitution, malgré les tentatives de les en empêcher, la majorité des partis laïcs se sont unis finalement dans un Front de Salut National (FSN). Cette coalition de partis, aux faibles structures d'organisation, n'avait pas une grande présence sur le terrain et n'était pas préparée pour participer avec succès aux élections. De ce fait, la plupart des membres de l'alliance annoncèrent qu'ils ne participeraient pas aux élections. Il n'est donc pas étonnant que lorsque le mouvement Tamarrod (Rébellion) a commencé à réunir des signatures en mai 2013, pour demander l'invalidation du mandat de Morsi, les membres du FSN se soient anxieusement unis à leur cause. Il n'est pas non plus étonnant que malgré leur supposé engagement avec la démocratie, ils aient appuyé le coup d'État militaire qui a renversé le président Morsi, en juillet 2013.

Le coup d'État a rectifié l'équilibre de pouvoir temporairement, en destituant Morsi et en permettant que les militaires nomment un président de transition qui faisait partie de l'ancien régime, de même que le premier ministre et son cabinet. Mais le problème fondamental est resté sans réponse. Si l'armée tenait sa promesse de convoquer des élections sous quelques mois pour élire un nouveau Parlement et un nouveau président, les partis laïcs continueraient à être aussi faibles et désorganisés.

Tunisie

En Tunisie, la dissolution de l'ancien parti de gouvernement ainsi que la restructuration du spectre politique laïc n'ont pas été aussi controversées qu'en Égypte. Alors que les problèmes que devaient affronter les deux pays étaient semblables sur de nom-



Démonstration contre le parti du gouvernement, l'islamiste Ennahda. Tunisie, août 2013. / SALAH HABIBI/AFP/GETTY IMAGES

breux points, au début, en Tunisie, les gouvernements postérieurs aux soulèvements ont été capables d'écarter les dirigeants de l'ancien régime avec plus de succès. L'équilibre de pouvoir entre le parti islamiste Ennahda et l'opposition laïque était aussi plus compensé, puisqu'Ennahda contrôlait moins de 40 % des sièges de l'Assemblée constituante.

Ceci a forcé la formation d'un gouvernement de coalition où les deux partis laïcs étaient aussi représentés, leur donnant l'espoir de réussir à remporter les élections suivantes, ce qui était un stimulus pour jouer le jeu politique en suivant les règles, au lieu d'avoir recours aux manifestations comme il est arrivé en Égypte.

Le RCD, le parti du président Zine el Abidine Ben Ali, a été dissous immédiatement après qu'il eût fui le pays et il a été déclaré illégal, par un ordre judiciaire du 9 mars 2011. L'État a confisqué ses biens et l'énorme siège qu'il occupait en plein centre de Tunis est encore vide puisqu'aucune organisation ne veut s'y installer.

La Haute Instance pour la Réalisation des Objectifs de la Révolution, de la Réforme Politique et de la Transition Démocratique, ample organisation qui a exercé le rôle de Parlement *de facto* durant quelques mois en 2011, inclut dans le décret-loi des clauses qui interdisaient aux hauts fonctionnaires du RCD et de l'ancien régime de se présenter en tant que candidats au Parlement. Puisque cela s'est produit assez tôt après les soulèvements, la décision n'a pas été particulièrement controversée en Tunisie, mais elle a provoqué des cri-

tiques des organisations des droits de l'Homme internationales, qui la considéraient trop radicale.

En 2013, la situation avait changé et l'idée d'écarter légalement les membres du RCD et les fonctionnaires de l'ancien régime n'était plus acceptée aussi facilement. Tout d'abord, le nouveau gouvernement instauré après les élections était devenu assez conflictuel. Bien qu'il reposé sur une *troïka* composée du parti islamiste Ennahda, Ettakatol et le Congrès pour la République, tous deux laïcs, l'opposition en général percevait qu'il était dominé par les islamistes. Deuxièmement, au fur et à mesure que les partis laïcs de l'opposition tentaient de se réorganiser, ce dont on parlera plus tard, Béji Caïd Essebsi, un homme politique de l'ancien temps qui était jusqu'à un certain point impliqué par son association avec Ben Ali, devenait leur porte-étendard. Ainsi donc, l'exclusion de membres de l'ancien régime constituait une menace directe pour l'opposition.

En juin 2013, le projet de Loi d'Immunité de la Révolution fut formellement présenté devant l'Assemblée constituante. Il s'agissait d'une loi de grande portée qui aurait écarté un large éventail de personnes associées au régime de Ben Ali, entre les années 1987 et 2011 des postes et des fonctions importants pendant cinq ans. La loi était applicable à tous les ministres et leurs seconds, tous les candidats du RCD aux élections parlementaires, même à ceux ayant perdu, ainsi qu'aux hauts fonctionnaires du parti aux niveaux local, régional et national. Aucun d'entre eux ne pouvait se présenter en tant que candidat à la présidence, ni pour être premier ministre ou au Parlement, et ils ne pouvaient pas être nommés gouverneurs, ambassadeurs, consuls ou gouverneurs de la Banque centrale. Ainsi donc, la loi aurait effectivement écarté de la politique pendant cinq ans toute la classe dirigeante de l'ancien régime politique juste au moment où elle tentait de revenir en formant de nouveaux partis. Au moment de la rédaction de ces lignes, la loi a été interminablement débattue à l'Assemblée constituante, mais elle n'a pas encore été votée.

Le sort des anciens membres du parti du gouvernement et la restructuration de l'opposition laïque sont des sujets étroitement liés en Tunisie. Le principal parti surgit après les soulèvements, Nidaa Tounes, doit son existence aux efforts et au leadership d'Essebsi, un homme dont la carrière englobe toute la période de l'indépendance de la Tunisie. Il a participé au gouvernement du premier président du pays, Habib Bourguiba, occupant une série de postes ministériels et diplomatiques trop longue pour l'énumérer. Il est l'exemple par excellence de l'ancienne classe politique dirigeante tuni-

sienne : un homme cultivé, francophone, laïc, urbain et appartenant définitivement à la classe dominante. Cependant, qu'il soit ou non souillé par son association avec Ben Ali est un sujet ouvert à débat. Lorsque Ben Ali expulsa le vieillissant Bourguiba du pouvoir, Essebsi était le porte-parole au Parlement. Il a occupé ce poste pendant deux années supplémentaires jusqu'à la fin de son mandat et s'est ensuite écarté de la politique jusqu'à son retour, en tant que premier ministre en fonction, au cours de la période qui s'est écoulée entre le renversement de Ben Ali et les élections à l'Assemblée constituante. Il n'était pas membre du RCD, il ne fut jamais désigné pour occuper un poste pour Ben Ali, et était porte-parole au Parlement avant l'arrivée au pouvoir de Ben Ali. Mais ses partisans craignent que l'adoption de la Loi d'Immunité rende impossible sa participation politique. (La Constitution en débat actuellement lui interdirait aussi de se présenter : le projet impose un âge maximum de 70 ans pour les candidats présidentiels et Essebsi est âgé de 85 ans).

Le sort d'Essebsi n'est pas une moindre affaire en Tunisie, car il occupe un lieu spécial dans le nouveau spectre politique qui commence à s'ébaucher. Nida Tounes a créé une grande coalition centriste entre les islamistes, d'un côté, et les partis de gauche, de l'autre. Mais Nida Tounes continue à d'être fragile et très dépendant d'Essebsi, puisqu'il n'y a aucune personne dans l'organisation présentant cette image d'homme d'État respectable qui puisse le remplacer. La disparition de Nida Tounes provoquerait une fragmentation indéfectible du centre laïc.

Le spectre politique est actuellement divisé en trois : le côté islamiste, qui se limite actuellement à Ennahda principalement car, jusqu'ici, les salafistes ne sont pas entrés dans la politique électorale ; par conséquent, des trois tendances, nous avons là la plus unie. Le centre laïc est toujours fragmenté et il le sera encore plus si Nida Tounes s'effondre. En plus de cette formation, le centre laïc inclut d'autres partis plus petits qui pourraient choisir de coopérer avec Ennahda, comme l'ont fait Ettakatol et le Congrès de la République, ou de faire cause commune avec d'autres partis laïcs ; la force de Nida Tounes pourrait déterminer ce choix. Finalement, le spectre politique tunisien inclut une gauche de style européen. Elle comprend plusieurs petits partis, plus ou moins unis dans le Front populaire, et l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), la principale fédération syndicale du pays. L'UGTT, longtemps subordonnée à Bourguiba et ensuite à Ben Ali, a récupéré son autonomie et ses militants depuis les soulèvements. C'est un ennemi acharné d'Ennahda, et ils sont devenus une importante force politique. Il est possible que la situation ne dure pas ; Ennahda affirme que bien qu'actuellement les responsables soient de gauche, les militants de l'organisation ne le sont pas. Cependant, pour l'instant, l'UGTT appartient à la gauche, et elle lui apporte la plus grande partie de son poids politique.

Cette division en trois parties du spectre politique crée une situation politique qui est à la fois fragile et instable en puissance, mais elle laisse aussi la porte ouverte à un résultat démocratique. Aucun parti ou tendance ne se distingue parmi les autres, et ceci rend nécessaires les alliances larges et les compromis.

Conclusion

Les transitions en Égypte et en Tunisie ont débuté en même temps et d'une façon très semblable, avec de grandes manifestations dans les rues qui ont conduit à l'expulsion de deux présidents et à la dissolution de leurs partis de gouvernement. Deux ans et demi après, l'Égypte envisage la restauration de l'ancien régime, avec le retour de l'ancienne classe dirigeante sur la scène politique sous la tutelle de l'armée. Pour l'instant, la transition pour sortir de l'autoritarisme s'est interrompue et l'armée exerce la fonction politique la plus visible depuis l'époque de Gamal Abdel Nasser, dans les années cinquante et soixante. La Tunisie, de son côté, poursuit la transition. Il n'existe aucune garantie que le résultat soit la démocratie, mais le spectre politique est pluraliste, aucun parti ne prédomine et l'armée reste en marge de la politique comme elle l'a fait durant toute l'histoire de l'indépendance de la Tunisie. Un résultat démocratique reste du moins concevable.

Il existe de nombreuses différences entre les deux pays qui expliquent les différents résultats. Évidemment, il n'y pas un facteur unique expliquant le chemin divergeant que tous deux semblent avoir entrepris. Cependant, il n'y a pas de doute que les caractéristiques du spectre politique ont eu un impact sur le résultat. Le spectre égyptien se trouve divisé entre partis islamistes forts et unis intérieurement, qui ont été capables de profiter des chances que leur ont offertes les élections libres, et des organisations laïques fragmentées et mal structurées incapables de mobiliser leur électorat dans un processus électoral. Par conséquent, les islamistes ont remporté les élections et les laïcs ont refusé rapidement le processus démocratique formel et eu recours aux tribunaux, aux manifestations et à l'armée pour renverser les résultats des élections. Il n'est pas étonnant que l'armée ait pris le dessus. En Tunisie, aucun parti ou tendance ne se distingue parmi les autres, et l'armée est restée en marge des querelles. Qui plus est, l'affrontement entre islamistes et laïcs a été tempéré par la division des partis laïcs entre une gauche militante et un centre conservateur, ce qui maintient vivant l'espoir de toutes les organisations de voir le processus politique évoluer en leur faveur.

Tant que l'espoir reste, un résultat démocratique est concevable. Si certains partis pensent que les élections ne s'inclineront jamais en leur faveur, la première vague démocratique dans le monde arabe terminera par un échec, comme il est déjà arrivé avec les premières vagues ailleurs dans le monde. ■